

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes .....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements .....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Qui sait si la crise dont on parle tant n'est pas d'abord une crise de folie ?

Sont-ils bons, médiocres ou mauvais les résultats du voyage d'Herriot ?... Je ne me charge pas de vous le dire. Ni même s'il y a eu des résultats ! Ni même s'il pouvait y en avoir. Nous verrons cela dans la suite des jours qui vont venir, et mieux encore, quand sera réunie la conférence économique mondiale que ces entretiens avaient pour but de préparer...

Si je m'en rapporte aux constatations que tout un chacun peut faire, deux choses seulement me paraissent bien acquies aux débats, ainsi qu'on dit au Palais, et je vous les rapporte comme je les vois : L'une c'est que le monde n'a jamais eu plus besoin de s'entendre. L'autre c'est que le monde n'a jamais été plus éloigné de s'entendre...

Cela ne provient pas, me semble-t-il, d'une mauvaise volonté réfléchie et consciente. Mais d'une manière d'être qui tient aux antiques traditions de cette humanité toujours divisée contre elle-même et habituée à chercher son bien dans le mal d'autrui. Ce n'est pas qu'on soit résolu à empêcher l'accord. Mais plutôt que personne n'est résolu à faire ce qu'il faudrait pour le rendre possible.

Mariages de mai

« Que les vierges et les veuves, a dit Ovide, se gardent d'allumer pendant ce mois les flambeaux de l'hygiène car ils se changeront bientôt en torches funèbres... »

Je ne sais pas si vous avez noté la réponse que M. Mac Donald — revenant d'Amérique — a faite samedi à la Chambre des Communes. Elle me semble tout à fait démonstrative.

« Est-ce que la conférence des dettes sera discutée à la conférence économique de juin prochain ? »

« Eh ! bien, voilà ! Que voulez-vous de plus ? Cela n'a pas besoin d'explications supplémentaires et c'est par soi-même assez clair. Il découle de là que sur cette question si importante pour eux les trois pays ne sont pas plus près d'un arrangement à la suite des conversations de Washington qu'ils ne l'étaient avant et que ne voulant pas en discuter pour rien devant le monde, ils ont décidé de n'en pas discuter du tout. En somme ils ont dit se mettre d'accord pour ne pas troubler leur désaccord !... »

« Les chroniqueurs du xv<sup>e</sup> siècle nous rapportent, en effet, qu'à cette époque les épouses de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine bénéficiaient d'un certain privilège : il était défendu par des chartes formelles à leurs maris de leur infliger aucune correction pendant le mois de Mai. Et le règlement ajoutait : « Toutes et quantes fois qu'un mari frappe sa femme durant le mois de Mai, les femmes du lieu doivent le troller sur l'âne par joyuseté et esbattement, ou le mettre sur charrette et trébuchet et conduire ainsi trois jours durant en lui baillant son droit, c'est-à-dire pain, fromage et eau. »

« Bien entendu, les maris tentèrent de réagir contre cette coutume humiliante pour eux, mais chaque fois l'ordonnance fut confirmée et même la Révolution de 1789 qui supprima tant de privilèges ne réussit pas à venir à bout de celui-là. En 1840, on pouvait encore à Solins des maris, de nos jours, on ne trouverait pas quelque gaillard désireux d'user encore de la prérogative accordée par la fameuse charte. J'ai idée, cependant, que les maris d'à présent ne se laisseraient pas faire. »

« Pour les dettes, il ne paraissait pas absolument chimérique avec la nouvelle politique inaugurée par le président Roosevelt, — d'obtenir au moins un moratoire général en attendant les accords prévus l'année dernière à la conférence de Lausanne. Et si le gouvernement américain ne pouvait ou ne voulait, il semble qu'il n'était pas impossible de s'entendre avec l'Angleterre pour une al-

## Informations

### Elections législatives

Voici les résultats de l'élection législative de Toulouse (scrutin de ballottage) :

Inscrits, 27.939 ; votants, 14.155 ; suffrages exprimés, 13.058.

Ont obtenu : MM. Berlia, S.F.I.O., 6.837 voix ; Milhaud, radical social., 6.837 voix ; Peille, U.N., 2.315 voix ; Ginetet, communiste, 949 voix ; Massip, indépendant, 115 voix.

Le premier tour avait obtenu : MM. Berlia, S.F.I.O., 9.108 voix ; Milhaud, radical social., 6.837 voix ; Peille, U.N., 2.315 voix ; Ginetet, communiste, 949 voix ; Massip, indépendant, 115 voix.

Les biens ennemis séquestrés

Avant de se séparer la Chambre des Députés a été saisie d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à veiller à la sauvegarde des dispositions économiques et financières formulées dans les articles 296 et 297 du Traité de Versailles, relatives à la liquidation des biens et intérêts privés ex-ennemis séquestrés, notamment en Alsace et en Lorraine, et à empêcher toute manœuvre tendant à réviser, modifier ou ébranler ces dispositions dans l'intérêt d'une puissance étrangère et de ses nationaux.

L'emprunt français à Londres

On annonce à l'occasion de l'emprunt de deux milliards et demi fait en Angleterre par le Trésor français, que le ministre des finances aurait promis de supprimer la surtaxe compensatrice de l'écart des changes, qui frappe les importations britanniques en France.

On fait observer dans les milieux autorisés que l'emprunt du Trésor français a été contracté directement auprès de banques privées anglaises. Le gouvernement français n'a donc pu être appelé en cette occasion à prendre un engagement vis-à-vis du gouvernement britannique.

Au Maroc

Toutes les fractions Ait Morghad habitant les ksours de l'Indras et représentant environ 400 familles, ont fait leur soumission officielle, le 5 mai, au général Catroux, commandant la région de Marrakech.

En Allemagne

Dans les milieux politiques de Berlin, le bruit circule que le centre catholique envisage de changer le nom du parti pour rendre plus sensible le changement d'orientation qui résulte nécessairement du nouveau cours de la politique allemande.

Dans la Sarre

La commission de gouvernement du territoire de la Sarre a fait parvenir au Landestat (chambre consultative élue par la population), le texte des trois ordonnances qui vont être présentées à ses délibérations.

La tension russo-japonaise

On indique ici de source autorisée que les Soviétiques ont offert de vendre le chemin de fer de l'Est aux Japonais pour une somme de 300 millions de roubles. Le Japon est prêt à prendre cette offre en considération pour une somme de 80 millions de yens.

La question des dettes

Les chefs démocrates du Congrès ont indiqué qu'ils s'opposeraient vigoureusement à toute mesure qui pourrait prendre M. Roosevelt en vue de proposer l'annulation, la réduction ou un moratoire temporaire des dettes de guerre au cours de la conférence économique. Ils se déclarent convaincus que si le président prenait devant le Congrès l'initiative qu'on lui prête, il souleverait une telle révolte que l'autorité et l'œuvre de la nouvelle administration seraient irrémédiablement compromises.

Leur opinion est basée sur les résultats d'une enquête personnelle qui leur a révélé que les trois quarts au moins des membres de la Chambre des représentants se sont montrés nettement hostiles à l'institution d'une commission de contrôle permanente et mobile, réclamée par la France.

## EN PEU DE MOTS...

Le jeune Elie Causat, 19 ans, cultivateur aux Grouillès, près de Montauban, s'était rendu dans cette ville en camion-automobile, lorsqu'à un tournant rapide, le camion pencha et Causat pendant l'équilibre tomba sur le sol et fut très gravement blessé.

On annonce la mort du célèbre sculpteur animalier François Pompon, décédé à l'âge de 76 ans.

Le nommé Albert Moratille, 32 ans, arrêté à Brive en vertu d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Montauban, s'est suicidé dans sa cellule à la prison de Brive avec sa serviette.

Les ravisseurs de la petite Macmath, fille d'un riche américain, ont été arrêtés par la police. On a retrouvé sur eux les 6.000 dollars que les parents de la fillette leur avaient versés.

La statue de Jeanne d'Arc, située devant l'église de la Chapelle, rue de la Chapelle à Paris, a été peinte en rouge par des vandales.

En Serbie occidentale, un glissement de terrain, en moins de 2 heures, emporta au fond de la vallée de Berkovats, un hameau avec ses vergers et ses cultures. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Dimanche matin à 10 heures, M. André Lebrun a déposé une palme sur la tombe de M. Paul Doumer, qui, il y a un an le 7 mai, fut assassiné par Gorguloff.

M. José Sabath, juge au tribunal des divorces de Chicago, vient de fêter son 60<sup>e</sup> anniversaire. Il a déclaré qu'au cours de sa carrière, il a déjà prononcé 35.000 divorces.

## NOS ÉCHOS

Un homme de loisirs.

Jules Sandeau — dont on vient de fêter si discrètement le cinquantenaire — était bibliothécaire à la Mazarine. Peu soucieux de mettre le moindre désordre dans cette magnifique bibliothèque, il avait fait en sorte de n'y plus venir qu'une fois par semaine. Il transmettait consciencieusement les demandes qu'on lui adressait, mais dès qu'un lecteur cherchait à obtenir le moindre renseignement, il le prévenait aimablement :

« Mon Dieu, monsieur, je me permettrai de vous donner un avis utile : ne venez jamais ici le mercredi. C'est mon jour de présence et je ne suis au courant de rien. »

Adrien Hébrard, qui l'aimait beaucoup, lui reprochait souvent sa nonchalance :

« Au fond, lui disait-il sévèrement, tu es un abominable paresseux. Dame, expliquait Sandeau avec bonhomie, il est prudent de nous reposer durant cette vie. Est-ce que nous savons ce qu'on nous fera faire dans l'autre ? »

Hébrard ne résistait jamais à des arguments aussi péremptoirs.

Constatation tardive.

César Bourignol, le photographe bien connu, est sur le pas de la porte de sa boutique, en train d'attendre la clientèle quand, soudain, la petite Mme Gribiche arrive en coup de vent. Elle, si calme, si placide, d'habitude, a l'air furieux.

« Qu'y a-t-il pour votre service, chère Madame, s'empressa aimablement César. »

Monsieur, reprend Mme Gribiche, sur un ton de colère concentrée, je viens vous dire que les photographies que vous nous avez faites l'autre jour sont affreuses, horribles, épouvantables... »

« Eh ! ce n'est pas possible ! »

« Oui, Monsieur, c'est comme je vous le dis... Ainsi mon mari a absolument l'air d'un singe ! »

Mais César Bourignol de répliquer tout aussitôt avec le sourire :

« Tê ! Que voulez-vous que j'y fasse, moi, chère Madame ! Il fallait vous en apercevoir avant de l'épouser, cet homme ! »

Simple et de bon goût.

On vient de présenter à l'U.N.A.T. des brassards lumineux destinés aux populations allant à pied. Pour franchir la chaussée sur le passage clouté invisible, le piéton allume son brassard. Parvenu au milieu de la chaussée, il le change de bras pour se garer des voitures roulant en sens inverse.

## RUPTURES... (1)

Ai-je besoin de rappeler que Mlle Marguerite Grépon, rameau transplanté de vieille souche Quercynoise, aime notre province et le lui prouve volontiers ? Si elle ne plaça point jusqu'ici le cadre de ses fictions romanesques à Labastide-Murat, à Souillac ou à Cahors, elle évoqua ailleurs avec plaisir la douceur de vivre de nos petites villes.

Dans ses alertes billets de l'Éclair de Nice, je trouve de temps en temps une allusion à des choses de chez nous, un trait de mœurs lotoises, comme un parfum léger de truffe du causse qui relève l'arôme épais de la bouillabaisse méditerranéenne. Et j'en suis, ma foi, fort aise !

Notre jeune demi-compatriote désira, un jour, resserrer les liens qui l'unissaient au Quercy. Les Amis du Beau Vieux Quercy s'empressèrent de lui en ménager l'occasion. Pour eux, Marguerite Grépon vint donner, à Cahors, sa première conférence.

Nous connaissons déjà notre visiteuse par ses écrits. Elle avait publié *Lotissement au Monde Moderne* et, chez Ferenczi, l'éditeur qu'elle n'a plus quitté, *la Voyageuse Nue*. Ce livre fit du bruit, le beau bruit que méritait la double nouveauté du thème et de l'arabesque.

D'autres romans suivirent qui s'appelaient *Poursuites* et *Maxence, vierge faible*. J'ai parlé ici des deux premiers de ces ouvrages. Je n'ai pas lu le troisième. Un quatrième a paru le mois dernier. Il m'arrive. Nous allons ensemble. Il s'intitule *Ruptures*. Je garde un faible pour les titres courts. Celui-ci ne me satisfait pas seulement par sa brièveté, mais aussi parce qu'il résume à souhait le sujet du livre. Nous l'allons bien voir tout à l'heure...

Marguerite Grépon met en scène deux ménages, non pas vieux, mais déjà anciens. Deux ménages du même milieu social ; l'un et l'autre en possession de très larges moyens ; pourvus de toute l'indépendance, entourés de tout le luxe qu'ils peuvent souhaiter. Pas d'enfant, dans un foyer ni dans l'autre. Liées d'étroite amitié, les jeunes femmes se servent mutuellement de confidentes. Chacune d'elle adore son mari... Dans le même moment, elles s'aperçoivent que ces époux jusque-là fort épris, se détachent d'elles. Et les rivaux, dont elles sentent l'emprise se resserrer sur leurs compagnons, se trouvent être, à des titres différents, deux êtres d'exception, deux artistes en vedette. Que vont faire nos délaissées ?

Avant de l'aller voir, réfléchissons un instant. Il vous apparaît, sans doute, comme à moi, que les données de cette histoire, pour ingénieuses qu'elles soient, ne laissent pas d'être arbitraires. Un tel parallélisme de situations n'est-il point excessif ? On peut se le demander. Mlle Marguerite Grépon est un écrivain trop vertueux pour n'avoir pas prévu l'objection. De propos délibéré, elle a passé outre et voulu que ses deux équipes courent pareille aventure, dans des conditions rigoureusement identiques. L'action engagée, la menace de jeu se réserve de montrer le succès différent que des tactiques opposées procureront à ses protagonistes féminins.

La trahison des maris devenue flagrante, chacune des femmes réagit à sa façon. L'ardente et impatiente Maryvès — « pourquoi ces prénoms pré-

## LECTURES ET IMPRESSIONS...

tentieux de Maryvès, de Germelaine, d'Arletta ? — s'enfuit. Elle se retire d'abord en Bretagne, auprès de sa mère. Ensuite, elle court le monde et les flirts. L'Italie, la Suisse, la Côte d'Azur entourent de leurs splendeurs ses inquiétudes et ses caprices.

La tendre et peureuse Lucienne, au contraire, — Cendrillon de l'amour, — restera dans sa maison, essaiera de sauver de la ruine les restes de son bonheur, enfin se cramponnera à son lâcheur.

Des deux méthodes, la première aboutira à une reprise, la seconde à un abandon définitif. La révolte prévaut sur la résignation. Nous assistons à l'échec de cette diplomatie de la présence qui, sur un autre plan, nous fut recommandée.

Je crois, quant à moi, que l'inverse de la thèse adoptée par Mlle Marguerite Grépon pourrait bien être soutenu. Ce serait une autre histoire. Mais n'est-il pas autant d'histoires sentimentales que de couples humains ? Notre romancière le reconnaît elle-même quand elle déclare qu'en amour il n'y a pas de règle, mais des cas aussi divers que les individus, aussi changeants que les circonstances.

Marguerite Grépon a choisi librement ses personnages. Elle a exposé son problème comme il lui a plu. Elle le résout à sa guise. Tout ce qui importe, c'est que les prémisses, la discussion et la conclusion soient nets, ordonnés avec art, constamment intéressants. Ils remplissent ces conditions. Il ne s'agissait point de nous convaincre, mais de nous plaire et de nous toucher. Une fois de plus, l'auteur de la *Voyageuse nue* atteint ce but avec aisance.

Tout au plus lui reprocherai-je d'avoir écrit son livre un peu vite. En trois mois à peine, si j'en crois l'indication terminale, cet ouvrage a été conçu et réalisé. Il n'est pas toujours vrai que le temps ne fasse rien à la chose. Avec moins de hâte, je pense, la romancière eût éclairé des formules, relouché des images qui me laissent surpris et parfois choqué.

Celles-ci, par exemple :

« Cette chaleur distillée par les « êtres proches, construit les meilleurs chaises... »

« Le relevé friend de la narine atteint exactement le milieu d'une « ligne pointillée, imaginaire, qui « partait du front pour aboutir au « menton... »

« Elle semblait regarder derrière « des verres spirituels... »

« Ailleurs, c'est une grange dont « les tuiles si vieilles paraissent en « chameu ; encore plus loin, un « viaduc qui fait flac, en éclaboussant les lianes de ses pieds puissants... »

Ces réserves faites, je renouvelle à Mlle Marguerite Grépon mes sincères compliments pour le bel usage de ses dons d'invention et d'observation dont elle fait preuve dans *Ruptures*. Une vie ardente empilée en livre. Certaines de ses peintures ont une solidité de lignes et une vérité de tons rares. Tout particulièrement agréée celle qui replace devant mes yeux la contrée de Saint-Paul, de Saint-Jeannet et de Venec, ravissante terrasse ouverte avec le recul qu'il faut sur la féerie de la Rivéra...

Eug. GRANGIÉ.

(1) *Ruptures*, roman. J. Ferenczi et fils, éditeurs, Paris.

## Cent onze ans.

Devant la deuxième Chambre de la Cour, un avocat plaide une affaire dans laquelle il demande aux magistrats de rendre un arrêt analogue à celui qui fut rendu dans une affaire semblable :

« C'est la même Chambre qui a prononcé le même arrêt que je vous demande aujourd'hui ; vous direz, Messieurs, ce que vous avez déjà dit en 1822... »

Alors le président interrompant l'avocat :

« Maître, les conseillers à la Cour sont vieux, ils ne l'ignorent pas... mais ils n'ont pas encore cent onze ans ! »

## Philosophie désabusée.

On nous rapporte un joli mot de Charles Andler, l'historien de Nietzsche, mort récemment. Andler avait été, en sa jeunesse, un révolutionnaire convaincu, un militant. Avec les années, sa fougue s'était calmée ; il était devenu assez bourgeois. Il en convenait d'ailleurs sans peine, ayant trouvé cette formule amusante :

« Même si l'on a raison, en vieillissant, de revenir de bien des choses, on aurait grand tort, jeune, de n'y point aller. »

LE LISIERS.

# Chronique du Lot

## Les crimes de Ruyeres

Nous avons dit que le sinistre Lamouroux, avait retracté ses aveux. Le machinateur et le réalisateur de ce crime, qui dépasse en horreur tout ce qu'on peut imaginer, en avait fait le récit d'abord à la gendarmerie. Il l'avait ensuite renouvelé devant le juge d'instruction. Avez-vous vérifiés par les constatations judiciaires, Avez-vous confirmés par les déclarations de Deluc, son complice et instrument. Avez-vous recueillis et enregistrés par l'instruction elle-même ? Certes un accusé n'est jamais lié par ce qu'il a dit et il peut varier à son gré ses réponses. Mais pour être utiles, encore faut-il que ses rétractations soient vraisemblables et, entre ses affirmations contradictoires on a aussi le droit de choisir la plus croyable. Ce n'est évidemment pas par fantaisie et par jeu qu'il avait fait et renouvelé ses aveux circonstanciés ? Et ce n'est pas par une série de coïncidences fortuites que ces déclarations concordent parfaitement avec les autres témoignages et avec les autres circonstances de lieux et de faits. Il n'est pas besoin évidemment de chercher longtemps le motif de ce changement d'attitude. L'approche du jour où il aura à répondre de son crime l'a fait réfléchir. Et il s'est dit que s'il pouvait — non pas introduire un doute dans l'esprit des juges — mais au moins atténuer leur certitude, il atténuerait peut-être leur verdict. Ce sentiment, après tout, est naturel. Mais le moyen employé reste bien aléatoire.

## Le Congrès féministe

L'Union française pour le suffrage des femmes rappelle au public que son congrès inter-régional (Fédérations du Sud-Ouest et du Centre-Ouest) se tiendra à Cahors les samedis 13 et dimanche 14 mai. Voici le programme des séances : Samedi 13 mai. — A 21 heures, au théâtre municipal, sous la présidence de M. de Monzie, Conférence : 1° Les femmes et la crise mondiale, par Mme Malaterre Sellier, présidente du Congrès, vice-présidente du groupe parisien de l'U.F.S.F., déléguée à la S.D.N. ; 2° Les esclaves blancs. Prostitution réglementée et traite des femmes, par Mme Legrand-Falco, Vice-présidente du Conseil national des femmes françaises, Secrétaire générale de l'Union temporaire contre la prostitution. Dimanche 14 mai. — A 10 h., au Palais des fêtes, séance privée : Rapports des groupes ; à 12 heures à l'Hôtel de l'Europe, banquet ; à 14 h. au Palais des Fêtes, séance publique : quelques conquêtes du féminisme à Bordeaux. Les œuvres de l'enfance et de l'adolescence. Les femmes aux conseils des Prud'hommes. La femme contribuable. Les femmes et le chômage. L'éducation civique des femmes. Les personnes qui désirent prendre part au banquet (dont le prix est de 25 fr.) sont priées de se faire inscrire chez Mme Cubaynes, 3, rue Wilson, Cahors.

**EDEN**  
MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI  
DIMANCHE (en soirée)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Un chef-d'œuvre de gaieté et d'esprit  
avec la gracieuse et charmante  
**Jeanne HELBLING**  
et le fantasiste  
**SAINT-GRANIER**  
auteur et acteur de la pièce  
**Avec l'assurance**

**ACTUALITÉS PARLANTES FOX MOVIE-TONE.**  
**JEUX OLYMPIQUES**, documentaire sportif parlé.  
**MARCHANDS DE PIANOS**, attraction musicale avec les virtuoses Wiener et Doucet.  
**LE THÉÂTRE CHEZ SOI**, sketch parlé avec Jeanne Cheirel et Favre.  
**LES JEUX SONT FAITS**, comédie parlée avec Lily Zévaco et les incomparables comiques NOEL-NOEL et DREAN.

**PROCHAINEMENT**  
**ALBERT PREJEAN**  
dans son meilleur film  
**Un Fils d'Amérique**

**ACTUALITÉS PARLANTES FOX MOVIE-TONE.**  
**JEUX OLYMPIQUES**, documentaire sportif parlé.  
**MARCHANDS DE PIANOS**, attraction musicale avec les virtuoses Wiener et Doucet.  
**LE THÉÂTRE CHEZ SOI**, sketch parlé avec Jeanne Cheirel et Favre.  
**LES JEUX SONT FAITS**, comédie parlée avec Lily Zévaco et les incomparables comiques NOEL-NOEL et DREAN.

## Chambre de Commerce du Lot

La Chambre de Commerce du Lot s'est réunie le jeudi, 27 avril, à 10 h. 30 du matin, sous la présidence de M. Orliac, président. Après avoir présenté les excuses des membres qui n'ont pu se rendre à la réunion, M. le Président donne lecture de la circulaire de M. le Ministre du Commerce, en date du 17 mars, invitant les Chambres de Commerce à se garder de donner leur adhésion aux divers groupements organisés par divers groupements contre les projets financiers préparés par le Gouvernement et soumis à l'examen du Parlement. Sur le texte de cette circulaire s'engage une discussion au cours de laquelle M. le Président remarque que les manifestations, visées par M. le Ministre, ont eu pour résultat d'attirer l'attention du Gouvernement et du Législateur sur les justes revendications du Commerce et de l'Industrie, ainsi que sur les vœux émis par les Chambres de Commerce, qui ne cessent de réclamer des économies, la simplification de la fiscalité, l'égalité de tous devant l'impôt ; il ajoute que, comme la plupart des Chambres de Commerce, celle du Lot travaille dans le calme et sans tapage et se plaît à rappeler les résultats obtenus par ses efforts persévérants : forfait en matière de chiffre d'affaires porté de 200.000 à 300.000 fr., amorce de la mise en application de la taxe unique.

Communication est ensuite donnée : d'une notice sur les résultats de la Foire Internationale de Lyon qui vient de se terminer ; le nombre des acheteurs a dépassé de 39 0/0 celui enregistré l'an dernier ; dans toutes les branches d'industries, le besoin et le désir d'achat se sont manifestés au point que la Foire de Lyon a vu éclore les plus belles pressées de renouveau économique ; d'une lettre adressée par M. le Président du Comité de l'Office des transports de Limoges à M. le Ministre des Travaux publics pour protester contre toute atteinte au droit de consultation préalable en matière de tarifs que détient les Chambres de Commerce en vertu de l'article 12 de la loi de 1898 et la fusion des services commerciaux des compagnies, mesures prévues par le projet de loi de 1936. La Chambre s'associe à cette protestation ; de plusieurs circulaires de M. le Ministre des Travaux publics, transmises par l'Office Régional de l'Énergie électrique de Toulouse, relatives au développement de l'utilisation de l'électricité par l'aménagement de la tarification.

M. le Président rend compte de la réunion de la Région économique de Toulouse, tenue le 13 mars 1933. Parmi les questions examinées dans cette séance, il signale notamment celles-ci : Situation des réseaux ; Situation financière et rétablissement de l'équilibre budgétaire ; Taux de la Compétence des Tribunaux de Commerce ; Contre le Dumping ; Vente avec primes ; Taxe à la production.

A la demande de M. Besombes, la Chambre vote une subvention de 3.000 fr. pour la Foire-Exposition de Figeac. Elle accorde aussi une allocation de 1.000 fr. à l'Agence Régionale du Commerce extérieur à Toulouse. Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée émet un vœu demandant la remise en bon état de la cour de la P.Y. à la gare de Cahors et adopte la motion suivante : « La Chambre de Commerce du Lot, « A l'heure où une active campagne, « partiellement justifiée, est menée pour « obtenir des Pouvoirs publics que les « Coopératives, Groupements d'achats « ouvriers ou patronaux supportent les « mêmes charges fiscales que les com- « mercants ; « s'élève avec énergie contre la propo- « sition de loi déposée par M. Chéron « sous le n° 772 et tendant à autoriser « les municipalités à organiser des ré- « gies à caractère commercial. « La Chambre de Commerce du Lot « voit dans cette proposition une atte- « nte à son honneur et à sa dignité. « Ce de détail ; la déclaration incompati- « ble avec la loi de 1791 et les prin- « cipes traditionnels sur la liberté du « commerce. « Compte sur la sagesse du Sénat « pour repousser cette proposition de « loi. « Dit que copie de cette délibération « sera envoyée aux Députés et Sénateurs « du Lot. »

Puis la Chambre entend la lecture des rapports présentés par : MM. Besombes, Pesage et tarage des wagons. Electrification des chemins de fer ; Delpeuch, Importation des vins en France ; Laver- gne, ventes avec primes, protection douanière des graines et produits oléagineux du Sénégal ; Clavières, emploi obligatoire des laines de France et des Colonies. Enfin, M. Richard fait adopter un vœu de la Fédération des Syndicats de la Boucherie du Midi et du Sud-Ouest, tendant à l'abrogation pure et simple de la loi du 19-22 juillet 1791, en ce qui concerne celles de ses dispositions qui soumettent à un régime spécial le commerce de la boucherie.

**Nouveau maire**  
M. Arène a été élu maire de la commune de St-Denis-près-Martel, en remplacement de M. Sérager, décédé.

**Gendarmerie**  
M. Boé, gendarme à Moissac, est nommé maréchal des logis chef à Castelnau-Montrâtier.

**Changement de foire**  
Le 25 mai tombant le jour de l'Ascension, les forains et visiteurs sont informés par la municipalité que la foire de Labastide-Murat est reportée au 27 mai.

## La race ovine des Causses du Lot

### Concours de sélection des mâles ou concours itinérant

En vue de conserver pour la reproduction des mâles d'élite de la race ovine des Causses du Lot, l'Office Agricole départemental, de concert avec la Société d'Agriculture, organise en 1933 un Concours de sélection de mâles ou concours itinérant. Afin que tous les éleveurs puissent participer à ce concours, la Commission se rendra en mai dans les principaux centres d'élevage à l'effet : 1° de marquer à l'oreille et d'inscrire sur un registre spécial, les jeunes mâles de moins d'un an, s'ils sont de race pure. Une prime de conservation variant de 25 à 60 francs pourra être accordée par la Commission, sous réserve que le propriétaire s'engage à conserver son agneau pour la reproduction et à le présenter au concours itinérant en 1934.

2° De vérifier que les mâles Antennais et Adultes marqués et primés au Concours itinérant de 1931 et 1932 ont été conservés par les propriétaires et livrés à la reproduction. Une nouvelle prime de 25 à 50 francs pourra être accordée par la Commission pour ces animaux, s'ils ne sont pas devenus défectueux et si les propriétaires s'engagent à les conserver encore pendant un an pour les livrer à la reproduction.

Les primes attribuées dans ce concours sont absolument indépendantes de celles qui pourront être obtenues dans tout autre concours. La Commission commencera ses opérations au concours itinérant en 1934. Les demandes d'inscription sont reçues à la Direction des Services agricoles et à la Société d'Agriculture, Maison de l'Agriculture à Cahors, jusqu'au 20 mai 1933. Elles indiqueront le nom et l'adresse de l'éleveur ainsi que le nombre et l'âge des animaux présentés. Les dates et heures de passage de la Commission seront communiquées, en temps opportun, aux intéressés, qui seront invités à conduire leurs animaux mâles aux points de rassemblement habituels.

**LES ENFANTS DU LOT A PARIS**  
Nouvelle sensationnelle chez les « Cadets du Quercy ». — Nos amis Luzzochis, fervents sportifs, sont en train de constituer une équipe de rugby affiliée à notre Société. Les jeunes gens nés dans le Quercy ou issus de parents nés en Quercy pourront se faire inscrire et pour cela n'auront qu'à s'adresser à M. Emile Lapeyre, 18, rue Fagon, Paris (13<sup>e</sup>). Tous ceux que ce joli sport intéresse trouveront en M. Lapeyre et ses camarades des amis fidèles et dévoués qui ont déjà fait leurs preuves sur plusieurs terrains et qui, en l'espace de quelques jours ont formé le « Quinze » qui leur permettra de porter triomphalement nos couleurs rouge et or.

Is espèrent avec le dévouement de leurs futurs amis, concourir sous peu dans leur série pour le titre de Champion du Paris. C'est au cours de notre sortie champêtre du dimanche 18 juin à Andilly, tout près d'Enghien, sous la falaise de la forêt de Montmorency, qu'une première démonstration aura lieu ; l'équipe sera également présentée ce jour-là aux amicaux du Lot réunis. La liste des joueurs devant parvenir à la Fédération Française de Rugby avant le 30 mai, une convocation sera envoyée à chaque nouvel adhérent, en vue de la constitution du bureau qui aura lieu le vendredi 12 mai.

Les jeunes gens désireux de pratiquer ce sport sont assurés qu'ils trouveront dans cette nouvelle équipe tous les liens de bonne camaraderie que l'on peut souhaiter dans une association sportive. — Le Manager de L.U.S. du Quercy à Paris : Maurice VIALATTE — Le Président provisoire : ANTONIN LABOUGUE, Secrétaire Général des Cadets du Quercy, 63, rue Monge, Paris, 5<sup>e</sup>.

**PALAIS des FETES**  
MERCREDI 10, JEUDI 11, SAMEDI 13  
DIMANCHE 14 MAI  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)  
Deux grands films parlants français  
**L'Opéra de Quat'Sous**  
du metteur en scène PABST  
Interprété par Florelle, Albert Préjean, Gaston Modot, Lucy de Matha, Jacques Henley.

Le premier film qui ait un réel sens social. C'est la première fois qu'un metteur en scène risque une aussi complète satire de la Société.

**Les Deux Mondes**  
de B.-A. DUPONT  
Avec Marie Glory, Maxudian, Henry Garat, Pierre Magnier, Diana.  
Un drame très puissant où se heurtent et s'opposent violemment deux races, deux éducations.  
**ACTUALITÉS PATHÉ**, sonores et parlantes.  
Prix des places ordinaire  
Location gratuite — Téléphone 276  
En raison de l'importance du programme, les séances commenceront : En soirée, à 20 h. 45 ; en matinée, à 14 h. 45.

## CAHORS La mauvaise période est passée

Chaque semaine l'« Officiel » publié, par département, la situation du Marché du travail qui indique le nombre de demandes, d'offres d'emploi non satisfaites et le nombre de chômeurs secourus. Dans le Lot, il n'y a à l'heure actuelle que 13 chômeurs qui se trouvent à Cahors. Ces chômeurs touchent des secours provenant du fonds municipal et on espère que, dans quelques jours, Cahors n'aura plus de chômeurs. Le nombre de chômeurs fut, malheureusement, plus élevé il y a quelques mois, au lendemain de l'incendie de l'usine des poignées de portes et de la fermeture de la Bonnetterie. Mais, peu à peu, les ouvriers et ouvrières ont pu être embauchés et c'est ainsi qu'aujourd'hui, on peut dire que le chômage est tout à fait réduit à Cahors et dans le Lot.

Mais il faut, surtout, adresser de vifs remerciements à tous les citoyens qui, dès le jour où le chômage eut lieu, se réunirent, se cotisèrent et constituèrent une caisse pour permettre de distribuer des secours aux ouvriers sans travail. Dès le premier jour la municipalité organisa cette caisse qui est toujours alimentée par les contributions volontaires des citoyens.

A cet effet des feuilles sont déposées encore chez des commerçants en ville. Mais, à cette heure, la plupart de ces feuilles ne sont plus présentées, les ressources étant suffisantes, le produit de ces souscriptions est versé au receveur municipal et les feuilles sont supprimées. On ne peut que se réjouir de la fin de la triste période que l'on connaît, à Cahors, il y a 3 mois et nous le répétons, il faut être fier du geste de solidarité que firent les Cadurciens en faveur de leurs camarades sans travail.

**Examen de notaire**  
Le jury d'examen d'aptitude aux fonctions de notaire se réunira à Cahors, au Palais de Justice, dans la salle d'audience du tribunal de commerce le jeudi, 11 mai courant. A 10 h., pour les épreuves écrites et à 14 heures pour les épreuves orales. Le Secrétaire de la Chambre de discipline : P. TRIAUDOU.

**Chute de bicyclette**  
M. Arnal, 35 ans, propriétaire à Fages, était à bicyclette et suivait la route de Cahors, lorsqu'il fit un faux mouvement, perdit l'équilibre et tomba. Dans sa chute, il s'est blessé assez gravement.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**  
Vél. — Libola Bortolo est poursuivi pour vol d'une somme de 300 fr. au préjudice de Mme Samuyès, négociante à St-Céré. Il est condamné à 1 mois de prison.

**Mendicité** — La femme Hoffmann, vannière, est condamnée à 10 jours de prison pour mendicité et à 5 francs d'amende pour ivresse.

**Vagabonds** — Berland, 47 ans, chaudronnier, Dubernet, 32 ans, Gobillard, 29 ans, terrassiers sont poursuivis pour vagabondage. Le tribunal condamne Dubernet et Berland à 15 jours de prison et Gobillard à 8 jours.

**Outrages** — Baptiste Boniton, 40 ans, cultivateur à Gonjouan, est poursuivi pour avoir, étant à bicyclette, refusé de s'arrêter quand les gendarmes lui demandèrent ses papiers. En outre, Boniton a outragé les gendarmes. Boniton est condamné, par défaut, à 8 jours de prison.

**Tribunal de simple police**  
Le tribunal de simple police de Cahors, a prononcé, samedi, les condamnations suivantes : Violences légères : 1 à 1 journée de travail ; Stationnement interdit : 2 à 1 fr. Sens interdit : 3 à 1 fr. ; stationnement à moins de 10 mètres d'une bifurcation : 1 à 1 fr. ; défaut d'éclairage à vélo : 3 à 1 fr. ; défaut d'éclairage à auto : 2 à 3 fr. ; traversée de la place Thiers avec auto : 1 à 3 fr. ; abandon de machines agricoles sur la voie publique : 1 à 1 fr.

**Comme Dumast**  
Lundi, on attendait à la Cour d'assises de la Seine, dans le box des accusés, le nommé Jamain, garçon de café, compromis dans une affaire d'attentats commis en automobile à Paris, de concert avec 3 camarades. Deux de ses camarades furent condamnés, le 3 fut acquitté par la Cour d'assises de la Seine le 28 décembre. Mais Jamain ne s'étant pas présenté, son affaire fut disjointe et renvoyée à une autre session.

Jamain arrêté, il y a quelque temps, fut écopé. Mais il fut remis en liberté provisoire, en vertu d'une loi récente. Et depuis, Jamain est resté introuvable. A l'audience de lundi, Jamain ne se présente pas. L'audience fut levée et l'affaire fut renvoyée à une autre session.

Et plus heureux que Dumast, Jamain continue, probablement, ses exploits !

## Notre nouveau Feuilleton

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication d'une intéressante nouvelle VIOLETTA, du très réputé romancier MAXIME LA-TOUR.

### Distinctions honorifiques

Sont nommés officiers de l'Instruction publique : MM. Bertrand, à Bretenoux ; services rendus aux œuvres scolaires ; Pédelmas, publiciste à Cahors. Sont nommés officiers d'académie : MM. le Docteur Bayssac, à Castelnau-Montrâtier ; services rendus aux œuvres post-scolaires ; Blanc, à Cahors ; services rendus à l'enseignement professionnel ; Chazoules, maire de Biars ; Daval, à Laval-de-Cère ; Dulaurent, maire de Puybrun ; Labrousse, maire de Comiac ; Larribes, à Cahus ; Lasfarguettes, maire de Concois ; services rendus à l'enseignement ; Larzigues, à Biars ; services rendus aux sciences. Nos félicitations.

« Elle me bat ! »  
« Et lui aussi me bat ! »  
M. Solinhac recevait, ces jours derniers la visite de M. Poirier Georges, domestique chez Mme Veuve Tulet, à Peyrolles, âgé de 27 ans. M. Poirier paraissait très ému : il raconta à M. Solinhac ses peines conjugales : « Ma femme me fait des scènes, me bat, m'égrotine. » Pour un peu, il aurait ajouté : « Elle me secoue comme un porrier. » Et le malheureux mari déclara qu'il portait plainte contre sa femme pour coups et blessures, parce qu'il craignait d'être empoisonné.

Une enquête fut ouverte, mais Mme Poirier interrogée soutint la thèse contraire. Mme Poirier affirme que son mari est d'une inconduite notoire, qu'il la bat et qu'il a tenté de l'empoisonner, en lui versant dans son verre de vin, de la teinture d'iode.

Mme Vve Tulet, la patronne, dit que Poirier est un faible et qu'elle a assisté à des scènes au cours desquelles sa femme le battait, comme elle battit, il y a quelques jours, Mlle Tulet, âgée de 10 ans, à laquelle elle donna deux gifles.

Le mari, pour prouver combien il était victime des coups portés par sa femme, présenta un certificat de M. le docteur Boutaric. Mais Mme Poirier présenta également un certificat de M. le docteur Calvet, établissant les traces de coups que son mari lui avait portés. Et chacun des plaignants regagna Peyrolles !

**C'était à prévoir**  
Mme Dumast, dont le mari s'est rendu assez célèbre par ses tristes exploits, a déposé un demande en divorce contre Dumast.

**A VENDRE**  
**Plants de tabac**  
(Paraguay et Nilkerk)  
Bons à planter de suite  
S'adresser : M. BRUNET, à Cabessut, CAHORS (Lot).

**Arrestation**  
Les nommés Jean Carpe, cultivateur, 56 ans, Antoine Barlabès, 37 ans, Hélène Simon, 36 ans, inculpés de vagabondage ont été arrêtés et écroués à la prison de Cahors.

**Ivresse**  
Procès-verbal a été dressé au nommé Louis Gendra, 57 ans, originaire de Cahors, pour ivresse publique et tapage injurieux sur la voie publique.

**Vagabond**  
Le nommé Maurice Chaillou, 33 ans, sans domicile fixe, a été arrêté à Souillac, sous l'inculpation de vagabondage. Il a été écroué à Cahors.

**Qui l'a trouvée ?**  
Une magnéto a été perdue, dimanche, de Villesèque à Cahors, par M. Pezet, entrepreneur de transports.

**Défaut d'éclairage**  
Procès-verbal a été dressé à M. Gachet, de Allemans-du-Drop (Lot-et-Garonne) pour défaut d'éclairage à l'avant de son auto.

**Défaut de carte d'identité**  
Pour défaut de carte d'identité d'étranger, procès-verbal a été dressé au sujet italien Natale Pozzi, à Lauzès.

**Défaut de permis**  
Pour défaut de permis de conduire pour sa moto, contravention est dressée à Toussaint Barra, de Bio.

**Défaut de plaque**  
Pour défaut de plaque à la bicyclette, contravention a été dressée à M. Chapout, d'Évyignes (Dordogne), Mlle Lacombe Berthe, à Gagnac ; M. Filhol.

**Pas de plaque de contrôle**  
Pour défaut de plaque de contrôle à la bicyclette, contravention a été dressée à MM. Oudin, de Cressensac ; Vayssé, cultivateur à Gignac ; Delcayre, de Gramat ; Mme Maria Tour-nié de Mayrinhac-Lentour.

**Pas d'appareil sonore**  
Pour défaut d'appareil sonore à la bicyclette, M. Castanet, de Rignac, se voit dresser procès-verbal.

## Partie de pêche interrompue

Les vieux pescosifs sont gens calmes, de bon sens, et acceptant, bon gré, mal gré, des facettes même douteuses. Ainsi, jeter un caillou à côté de la ligne d'un pescosif est un acte incor-rect. Le pescosif murmure : « C'est un sot qui croit s'amuser ! »

Mais les jeunes pescosifs sont moins tolérants. Ils n'aiment pas qu'un quidam quelconque, même un ami, vienne troubler le poisson, en jetant des pierres dans l'eau.

Dimanche, trois jeunes pescosifs étaient dans la région de St-Mary, ligne flottante tenue à la main. Ils surveillaient avec la gravité qui convient au bon pêcheur, le bouchon de la ligne.

Tout à coup, venu d'où, clac ! un pavé tomba dans l'eau. Ils se retournèrent : ils ne voient personne ! Deux fois, trois fois, des pierres tombent. Deux pescosifs posent le roseau et vont inspecter les lieux, à la recherche des lanceurs de pierre. Ils les découvrent, tapés derrière une murette.

C'était deux amis, pescosifs aussi, pourtant. Alors il y eut dispute, dispute, bousculade et puis... rixe ! Les deux lanceurs de pierres furent, à leur tour, lancés dans l'eau profonde de 25 centimètres seulement ! Mais la partie de pêche fut terminée.

Petit bain forcé, tout simplement ! Plainte n'a pas été et ne sera pas portée.

**Orphéon de Cahors**  
Les membres exécutants sont priés d'assister à la Répétition générale qui aura lieu le mercredi 10 mai à 21 h. au siège de la Société (Café de la Promenade). Présence indispensable.

**Plainte**  
Il y a quelques jours, M. Pierre Barrière de Vayrac, trouvait son chien mort. Il avait été empoisonné. Dimanche vers 4 h. 30, entendant sa chienne gémir, il alla voir ce qu'elle avait. La pauvre bête souffrait atrocement. Le vétérinaire appelé constata que la chienne était empoisonnée. Il y a 1 an, un chien de M. Barrière avait été empoisonné.

M. Barrière a porté plainte au Parquet. Une enquête est ouverte.

**Les incendies du « Frau »**  
Ainsi que nous l'avons annoncé, un incendie qui éclata dans la région de Dégagnac, a détruit de nombreux hectares de bois.

L'enquête ouverte par la gendarmerie pour établir les causes de l'incendie aurait, croit-on, donné des résultats. Ce serait, dit-on, une fermière demeurant dans la commune de Dégagnac qui, voulant détruire des ronces dans sa propriété, aurait mis le feu. Malheureusement, le feu se communiqua à des bois voisins et s'étendit rapidement.

## Chronique des Théâtres

**« Jeanne d'Arc »**  
au Théâtre Municipal  
Le lundi 15 mai, en soirée, la Tournée parthenaise, Maurice Norville, qui comprend des artistes de grands théâtres de Paris, l'Odéon, La Porte Saint-Martin, etc., donnera une représentation de son grand succès : Jeanne d'Arc, pièce en sept tableaux de Pierre Dumaine. Cette mise à la scène de la plus émouvante, de la plus héroïque, de la plus tragique, de la plus sainte page de notre histoire, a reçu depuis deux ans un accueil enthousiaste des publics qui l'ont vue au cours de plus de deux cents représentations.

Car c'est bien l'histoire même que l'auteur a portée à la scène, d'après les travaux les plus sérieux et les documents les plus authentiques et notamment les relations du procès de Rouen.

En sept tableaux pleins de pittoresque et de couleur, c'est donc aux grands épisodes de l'épopée de Jeanne que vous assisterez, depuis Domrémy jusqu'au bûcher de Bouen.

Car vous viendrez tous le 15 mai, au Théâtre municipal de Cahors.

## Les Sports

**Société sportive. Section féminine.** — Développement son extension, la « Grappe Sportive » vient de créer une section féminine de tennis.

Dimanche 30 avril, au cours d'une réunion qui comprenait de nombreuses dames et jeunes filles, il a été procédé à la constitution du bureau féminin.

Ont été désignées à l'unanimité : Mmes Derrupé, présidente ; Soulier, trésorière ; Cavané, secrétaire.

Le nouveau bureau s'est préoccupé immédiatement de l'achat du matériel nécessaire à la pratique du tennis : raquettes, balles, filet, etc.

**Fédération lotoise de basket-ball et d'athlétisme**  
(S.A.E.P. n° 14.496)  
Concours de l'athlète du 11 juin 1933.

Un mois nous sépare encore de la grande fête d'athlétisme organisée à Gramat avec le concours de la municipalité et des « Ecureuils gramatois ». Le bureau de la Fédération, en liaison avec les dirigeants de Gramat, ne néglige rien afin que cette journée qui verra aussi l'inauguration officielle du magnifique stade municipal connaisse un plein succès. Dès ora et déjà, de nombreuses sociétés affiliées à la Fédération lotoise de B.B. et d'A. ont apporté leur adhésion et l'entraînement se poursuit dans les divers clubs.

Nous sommes aussi, dès maintenant, en mesure d'affirmer que plusieurs sociétés féminines apporteront à la Fédération leur brillant concours. Une heureuse circonstance nous a permis d'assister aux préparatifs des « Myo-

sotis » de Cahors. Sous la direction de moniteurs et d'une monitrice particulièrement compétents, en présence de la distinguée et si dévouée présidente Mme Deleuze, nous avons vu évoluer plus d'un soixantaine de fillettes ayant déjà acquis, non seulement la belle mine et le fraîcheur du teint que donne la pratique régulière des exercices physiques, mais encore une souplesse et une élégance remarquables dans les gestes.

Nous sommes certains que la jeune société féminine « Les Myosotis » se taillera une large part dans le succès qui ne manquera pas de couronner la fête du 11 juin.

La Fédération.

### Arrondissement de Cahors

#### Flaugnac

**Hyménée.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Sylvie Calvet, du hameau de Séguy, (commune de Flaugnac), avec M. Rescoussié, propriétaire, conseiller municipal de Penn.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Montgésy

**Naissance.** — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance au village de Gizard, de Gilbert Lartigue, fils de Fernand Lartigue et de Alice Bonmassis. C'est leur quatrième enfant vivant.

Le père n'a que 34 ans et la mère 27 ans. Nos félicitations aux heureux parents et vœux de prospérité pour l'enfant.

#### St-Caprais

**Accès interdit.** — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de St-Caprais (Lot), a pris un arrêté interdisant l'accès de certaines rues aux camions de plus de 3.000 kilos. Des plaques ont été apposées à cet effet aux endroits visés.

#### Concots

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec regret la mort de M. Basile Soulié, menuisier, décédé à l'âge de 81 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Sauzet

**Société sportive.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

#### St-Matré

**Elections municipales.** — Dimanche dernier ont eu lieu, à St-Matré, des élections municipales complémentaires. MM. Sirech et Mazaré ont été élus. Félicitations aux nouveaux élus.

#### Castelfranc

**Circulation interrompue.** — Des réparations devant être effectuées sur la voie ferrée, au passage à niveau du pont de Castelfranc, la circulation sera interdite sur ce point toute la journée du 11 mai.

#### Duravel

**Distinction honorifique.** — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Mlle Valentine Grambal, employée depuis quatre ans dans les bureaux de « La Retraite des Combattants », rue Monge, à Paris, vient de recevoir un diplôme et le ruban de la Mutualité pour son bon service dans l'exercice de ses fonctions. Nous lui adressons nos félicitations, ainsi qu'à sa famille.

**Bonnes œuvres.** — Une digne personne, qui a d'ailleurs demandé l'anonymat, a fait don de la somme de 300 francs, pour que la vierge de la place de l'Eglise, soit nettoyée et repeinte. En outre, la même personne a l'intention de s'intéresser aux familles modestes de la commune et de les soulager selon leurs mérites et leurs besoins.

**Mariage.** — Le mercredi 10 courant, sera célébré à Brive (Corrèze), le mariage de notre compatriote M. le docteur Jean-Vincent-Angé Roudié, nommé récemment chirurgien en chef de l'Hôpital de Figeac avec Mlle Anne-Marie-Louise Migniac, fille de l'avocat de ce nom à Brive. Nous adressons nos félicitations aux familles Roudié-Cassaing, et nos vœux de bonheur aux futurs époux.

#### Soturac

**Chemin de Cavagnac.** — M. le préfet du Lot a pris en date du 2 mai 1933, l'arrêté suivant :

**Article premier.** — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de Soturac (chemin de Cavagnac, première et deuxième parties) resteront déposées pendant quinze jours, du 4 mai 1933 au 18 mai 1933, à la mairie de cette commune, où les habitants prévenus par voies ordinaires de publications et d'affiches pourront en prendre communication sans déplacement.

**Art. 2.** — A l'expiration de ce délai et pendant les trois jours qui suivront, M. Gipoulou, maire de Touzac, que nous désignons pour cet objet, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée, les mentionnera sur le procès-verbal qu'il ouvrira à cet effet et donnera son avis tant sur le projet que sur les réclamations dont il a été l'objet.

**Art. 3.** — Le conseil municipal, dont nous autorisons au besoin la réunion extraordinaire, donnera également son avis définitif sur ledit projet et sur les résultats de l'enquête à laquelle il aura été soumis.

Toutes les pièces nous seront ensuite transmises par M. le Maire de Soturac. — Le préfet, signé : Marcel Jaquez.

#### St-Géry

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Dols, décédée à l'âge de 80 ans. Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

**Incendie.** — Mme Delmas, demeurant 2, allées V-Hugo, laissa tomber, près du fourneau de sa cuisine, une bouteille d'essence.

Le feu se communiqua à l'essence et, en un instant, les flammes s'élevèrent et atteignirent les objets mobiliers.

Les voisins accoururent et purent éteindre cet incendie. Mme Delmas a été blessée aux mains.

#### Capdenac-le-Haut

**Nos routes.** — Il faudrait, dans l'intérêt des touristes, aménager le tournant de la route qui accède à Capdenac-le-Haut. Le tournant est si brusque que des accidents arrivent très souvent.

Ces jours derniers, une moto sur laquelle se trouvaient deux jeunes gens heurta un arbre et les deux jeunes gens furent blessés.

Un autre motocycliste eut, peu après, le même sort. L'Administration ferait bien de faire exécuter des travaux dans cette partie de la route.

**Etat civil du mois d'avril.** — Naissances : au Plan-de-Vie, d'un garçon, Georges, chez les époux Roques-Olivier, à Vic, d'un garçon, Jean, chez les époux Tanavelle-Liaubert ; au Port, d'un garçon, Jean, chez les époux Latapie-Cabridens ; au Plan-de-Vie, d'une fille, Lucette, chez les époux Albanha-Borie, et à Vic, d'un garçon, Robert, chez les époux Malare-Niel.

### Les américains chez eux

Tout change. Même la conception que l'on se fait de l'épargne. Elle n'est certainement plus la même qu'autrefois.

Où nous disons : épargne, les Américains disent prévoyance. Et ils opposent, chez eux, à notre « bas de laine » l'assurance, toutes les espèces d'assurances, l'assurance sur la vie en particulier.

Aucun grand pays n'a sans doute jamais subi une secousse économique aussi forte et aussi soudaine que les Etats-Unis depuis trois ans. L'effondrement des cours en baisse, la chute de puissantes sociétés a réduit des 3/4 la valeur du portefeuille américain et très sensiblement la fortune des particuliers.

Mais l'organisation de l'assurance sur la vie a résisté au milieu du désarroi général des valeurs spéculatives, parce qu'elle est une œuvre de solidarité sociale absolument nécessaire à notre époque.

Plus que jamais, en temps de crise, se protéger et protéger les siens est un devoir. Il n'est pas que les Américains pour le comprendre.

S'assurer sur la vie, c'est, a-t-on dit, pour les Américains, prendre conscience de la valeur en capital qu'ils représentent et l'affirmer hautement. Pour les Français, s'assurer sur la vie, c'est prévoir, c'est économiser, c'est la seule façon qui leur reste d'épargner. Les assurances sur la vie deviennent en France, on le conçoit, d'autant plus nombreuses que les assurés trouvent auprès d'agents locaux dévoués tous les renseignements nécessaires. La position des Compagnies Françaises qui traitent des affaires dans le monde entier, est, d'autre part, une parfaite garantie.

#### Latronquière

**Nos foires.** — On se demande de tous côtés à quoi est due l'importance grandissante de nos foires mensuelles qui rivalisent déjà avec les plus réputées du Haut-Quercy. En voici les principales causes :

Notre localité si accueillante, si active et si commerçante jouit d'une situation privilégiée. Placée au cœur du canton, au centre d'un pays d'élevage et au carrefour de nombreuses routes au trafic intense, elle est comme le pôle d'attraction, le point de rassemblement des produits de la région. Les jours de foire on y vient de partout et de fort loin. Ses vastes foirails se remplissent à bloc de bestiaux, de brebis, de porcs et aussi de veaux de boucherie qui font l'admiration des vrais connaisseurs. Deux bases publiques, l'une grande, l'autre petite et d'une rare justesse permettent de peser rapidement toute sorte d'animaux domestiques. Ajoutez à cela qu'il y a suffisamment de place libre dans le bourg pour garer de nombreux véhicules et que nos débits bien tenus servent à souhait leur clientèle et vous aurez ainsi le secret de la prodigieuse vitalité de nos foires.

**Une enquête laborieuse.** — L'enquête de la gendarmerie relative au vol d'une somme de 2.700 francs dont fut victime, ces jours derniers, M. Bernadie, de Pech Grand, n'a pas encore abouti.

L'auteur du vol, très au courant des faits et gestes de M. Bernadie et qui doit habiter dans le voisinage, ne saurait tarder à être démasqué.

**Nombreux cas d'appendicite.** — Nombreuses sont les personnes de notre région qui vont se faire opérer de l'appendicite à Cahors. Cette maladie, dont on ne parlait guère, il y a dix ans, prend chez nous les allures d'une épidémie et affecte surtout les jeunes. Fort heureusement les cas mortels, sont excessivement rares.

#### Saint-Céré

**Démission d'un conseiller municipal.** — Dans la séance du 8 juin 1929, pour protester contre la loi qui portait de 4 à 6 ans la durée de leur mandat, les conseillers municipaux votèrent un ordre du jour de protestation, exprimant ainsi le désir de voir se maintenir les dispositions de la loi de 1884.

Le 7 mai 1933, M. Alain Para, conseiller municipal, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'adresser à M. le Préfet du Lot sa démission de

conseiller municipal ; il ne veut pas détenir plus longtemps le mandat dont il a été investi pour une durée de quatre ans seulement, considérant que la durée de ce mandat ne saurait être modifiée sans l'approbation préalable du suffrage universel lui-même.

**Procès-verbal.** — La gendarmerie a dressé procès-verbal pour défaut d'éclairage à sa moto à M. X. Y. de Cornac (Lot).

**Evasion.** — La gendarmerie a été avisée de l'évasion de l'asile de Leyme de l'ancien repris en justice Izard Henri-René-Gabriel-Antoine, âgé de 22 ans, né à Vitry (Seine), le 3 avril 1911. Il s'est évadé dans l'après-midi du dimanche 7 courant. D'actives recherches sont effectuées.

**Naissance.** — Naissance de Marcel Bissaud, fils de Elie-François Bissaud, scieur, et de Marie-Louise Nicoladie.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gignac

**Probité.** — M. Treille Henri, propriétaire à La Bleynie (Gignac), trouva, dans la cour de la gare de Brive, le jour de la foire, un sac à main contenant une somme importante.

Il s'empressa de déclarer sa trouvaille aux autorités de la gare, et peu après, il remettait lui-même le sac à la personne qui l'avait perdu. M. Treille fut vivement félicité et remercié. Ajoutons qu'il refusa toute récompense.

#### Pinsac

**Un cheval s'abat.** — M. Chassaing, propriétaire, rentrait des champs sur sa charrette, lorsque, tout à coup, le cheval s'abattit. Il était tombé mort.

## CASTROL

qui avait été employée par Eyston pour le précédent

RECORD DU MONDE de l'HEURE sur

PANHARD

a encore été utilisée par

Czaikowski sur

BUGATTI

qui a porté le

RECORD DU MONDE

DE L'HEURE à

213 km. 842

CHEZ NOS VOISINS

#### EN AVEYRON

Un triple assassinat

Dans la nuit de vendredi, vers 22 heures, au hameau du Lac, commune de Vézins (Aveyron), au cours d'une altercation entre propriétaires mitoyens que des questions d'intérêt divisaient depuis de longues années, Adrien Bonatier, 70 ans, et son fils, Elie, 28 ans, ont tiré des coups de fusil sur MM. Lucien Salomon, 50 ans ; Joseph Costecalde, 50 ans, et Pierre Campels, 45 ans, qui venaient de prendre en commun leur repas du soir.

MM. Salomon et Costecalde, atteints à la tête ont été tués sur le coup ; M. Campels, blessé à l'abdomen, a succombé peu après à l'hôpital de Millau où il avait été transporté.

Son crime accompli, Elie Bonatier s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Vézins. Son père a été arrêté quelques heures après.

MM. Salomon et Campels étaient mariés et pères, le premier de cinq enfants, le second de quatre enfants.

Le régime des télégrammes urgents

M. Albert Lebrun vient de signer un décret abrogeant tous les textes précédents qui réglementent ainsi le régime des télégrammes urgents et des lettres-télégrammes :

1° Pour les télégrammes internationaux urgents, la taxe est fixée au double de celle des télégrammes ordinaires de même longueur, pour le même parcours ;

2° Des lettres-télégrammes dites N. L. T. (lettres-télégrammes de nuit) et D. L. T. (à remise retardée) sont créées en France (y compris l'Algérie et la Tunisie) et dans les pays qui admettent cette catégorie de correspondances.

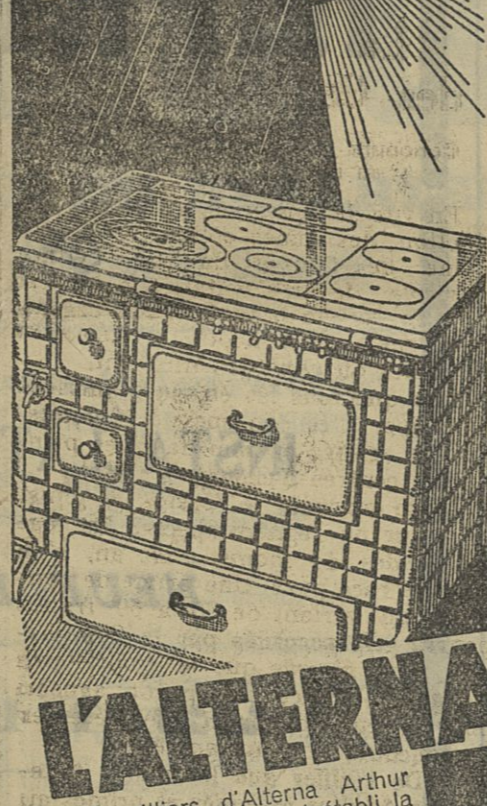
Le minimum de perception est de vingt-cinq mots.

Une Journée nationale de l'Air 1933

Le ministre de l'Intérieur vient d'accorder à la Fédération Nationale aéronautique l'autorisation d'organiser avec l'aide de toutes ses associations adhérentes la Journée Nationale de l'Air dont la date est fixée au 11 juin.

Une quête sera organisée, d'une part, au profit des Ailes Brisées et des grands associations de bienfaisance de l'Aéronautique, d'autre part au profit du fonds national de propagande aéronautique qui vient d'être constitué et qui gère les fonds recueillis lors de la dernière journée nationale de l'Air.

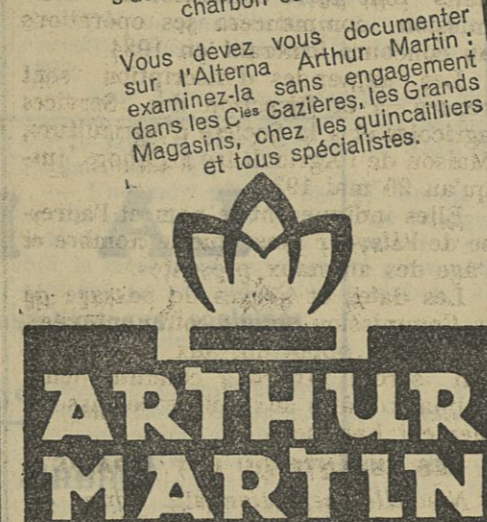
ÉTÉ  
COMME  
HIVER



Des milliers d'Alternas Arthur Martin en service, ont établi la réputation de cette fameuse cuisinière mixte, fonctionnant alternativement ou en même temps au gaz et au charbon. Le dessus très spacieux comporte un nouveau foyer en fonte extra-dure, brûlant tous les charbons, le coke et le bois, et trois puissants brûleurs doubles type Isobloc.

Le grand four, qui soit chauffé au charbon ou au gaz, cuit à merveille les rôtis et les pâtisseries fines. La grillade à gaz s'utilise même quand le foyer à charbon est allumé.

Vous devez vous documenter sur l'Alternas Arthur Martin : examinez-la sans engagement dans les C<sup>o</sup>s Gazières, les Grands Magasins, chez les quincailliers et tous spécialistes.



REVIN ARDENNES  
RENSEIGNEMENTS

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES TRAITEMENTS

Le « Journal Officiel » du 28 avril publie un décret portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 76 de la loi du 28 février 1933, instituant une contribution exceptionnelle sur les traitements, soldes et salaires des personnels de l'Etat.

Voici les principales dispositions de ce décret :

Le traitement est établi sur les traitements ou salaires déterminés comme il est dit à l'article 2 sous déduction :

D'une somme de 3.000 fr. si l'agent intéressé est marié avec une femme non fonctionnaire.

D'une somme de 3.000 fr. par enfant mineur légitime ou naturel reconnu.

Le montant de la contribution sur le traitement subsistant après ces déductions est calculé ainsi qu'il suit :

Tranche comprise entre 0 et 12.000 francs : 0.

Tranche comprise entre 12.000 et 20.000 francs : 2 p. 100.

Tranche comprise entre 20.000 et 35.000 francs : 3 p. 100.

Tranche comprise entre 35.000 et 50.000 francs : 4 p. 100.

Tranche comprise entre 50.000 et 65.000 francs : 5 p. 100.

Tranche comprise entre 65.000 et 80.000 francs : 6 p. 100.

Tranche comprise entre 80.000 et 100.000 francs : 7 p. 100.

Tranche supérieure à 100.000 fr. : 8 p. 100.

Le traitement à considérer est celui qui correspond au grade et à la classe effectivement occupés.

Pour le calcul des abattements prévus à l'article 4, la situation de famille à envisager est celle de l'agent au 1<sup>er</sup> mars 1933.

La femme n'ouvre droit à déduction que si elle n'est pas, à titre d'occupation principale, au service de l'Etat, d'un département, d'une commune, d'un établissement public, d'une colonie, d'un pays de protectorat ou d'un organisme dont les dépenses de personnel sont susceptibles de demeurer en fait à la charge de l'une de ces collectivités.

La déduction pour enfant mineur ne peut être effectuée qu'une seule fois pour un même enfant. Dans le cas où deux fonctionnaires mariés sont, l'un et l'autre assujettis à la contribution, la déduction est effectuée sur le traitement le plus élevé.

En cas de cumul de plusieurs traitements, il est fait masse de la totalité des sommes revenant effectivement à chaque agent, dans la limite des règles du cumul et la contribution exceptionnelle est calculée sur la somme totale ainsi déterminée après les déductions autorisées par la loi.

### LES SPORTS AU VILLAGE

La commission de propagande de l'Œuvre « Les sports au village », répondant au désir des Municipalités adhérentes du Sud-Ouest a décidé de porter son premier effort de décentralisation sur Toulouse, capitale des régions les plus éprouvées par l'exode rural.

En conséquence, les élus municipaux, les instituteurs, les membres des sociétés sportives locales, auront à cœur de venir à Toulouse le dimanche 14 mai prochain, pour soutenir le programme de réalisations démocratiques et sociales, entrepris déjà avec succès par l'Œuvre si vivement appréciée de la Municipalité française.

La manifestation sera présidée par M. Faubert, Inspecteur général de l'Education physique au Ministère de l'Education nationale, assisté des personnalités politiques, universitaires, agricoles et sportives.

Un banquet offert gracieusement aux Congressistes membres honoraires de l'Association, sera servi, à midi précis, au Grand Hôtel, rue de Metz ; il sera suivi d'une matinée artistique (à laquelle les dames pourront assister), qui sera précédée d'une conférence de M. José Germain, Homme de lettres, Vice-président des Ecrivains sportifs anciens combattants.

Il est recommandé de n'envoyer aucune souscription.

Les personnes désirant assister au banquet et n'étant pas munies de leur carte de membre honoraire, pourront la retirer, au prix exceptionnel de 50 fr., dans les bureaux du Grand Hôtel, le 14 mai, entre 10 heures et midi.



Paris, 11 heures.

### DÉPÊCHES

Enorme incendie à New-York

New-York. — Un incendie qui a fait rage toute la nuit a complètement détruit le centre d'affaires de « Ellsworth-Maine » qui compte 30 mille habitants. A 2 heures du matin, 200 bâtiments brûlaient encore. Un vagabond soupçonné d'avoir provoqué l'incendie a été arrêté.

#### Un grand raid d'aviation

Chicago. — Deux aviateurs, Stephen Darius et Stanley Gironas, attendent que le temps soit favorable pour tenter un vol de New-York à Kaunas (en Lithuanie) leur ville natale, soit 4.900 milles.

#### Chômage en diminution

Londres. — On enregistre ces derniers mois une sensible diminution du nombre des chômeurs. Depuis trois mois 205.431 chômeurs ont retrouvé du travail.

#### AVIS DE NEUVAIN

Par suite d'une erreur, il faut lire dans l'avis de neuvaïne paru dans le numéro de samedi

Madame V. SUDRÉ née DECROS et non Madame Veuve V. SUDRÉ.

#### A VENDRE

Moto Monet-Goyon 2 CV, super-confort, état neuf S'adresser : GAUTHIER, 9, rue de la Banque, CAHORS.

#### UN CONTREMAITRE GRANDE EXPLOITATION cherche

métayage ou ferme à louer environ 15 à 20 hectares, avec vaches laitières

Ecrire avec condition : Contremaître Ferme Belval, à Gondelancourt, par Corbeny (Aisne).

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur MARADENE Gaston, Mercerie, Bonneterie, demeurant à Catus

#### Convocation des créanciers pour reddition de comptes

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre :

Le seize mai prochain, jour de mardi, à treize heures et demie, En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors sise au Palais de Justice.

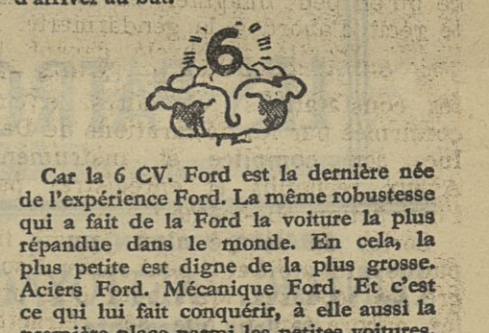
Pour recevoir les comptes de gestion du liquidateur définitif, les vérifier, les débattre, les clore, les arrêter, et lui donner décharge de ses fonctions. La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEXROL.

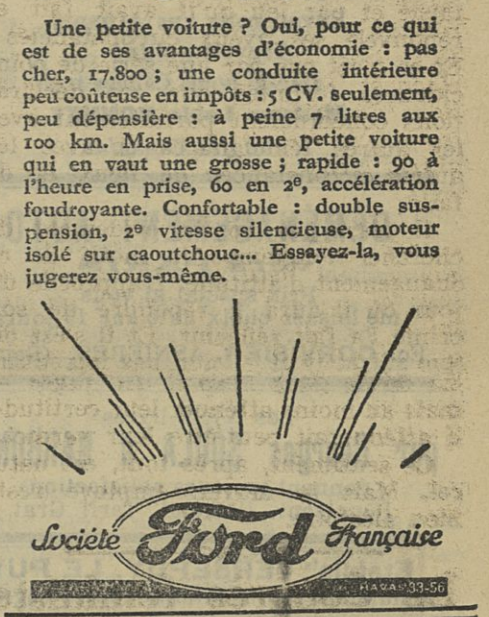
Le tout n'est pas d'avoir une grosse voiture, mais seulement d'avoir une auto qui marche bien. Et maintenant, il y a des petites voitures qui marchent aussi bien que les grosses. Témoin, la 6 CV. Ford aérodynamique : une merveille. Avec une 6 CV. Ford, jamais soucieux, jamais ennuyé : ça marche toujours et son heureux propriétaire est toujours sûr d'arriver au but.

### Pour arriver au but !

Le tout n'est pas d'avoir une grosse voiture, mais seulement d'avoir une auto qui marche bien. Et maintenant, il y a des petites voitures qui marchent aussi bien que les grosses. Témoin, la 6 CV. Ford aérodynamique : une merveille. Avec une 6 CV. Ford, jamais soucieux, jamais ennuyé : ça marche toujours et son heureux propriétaire est toujours sûr d'arriver au but.



Une petite voiture ? Oui, pour ce qui est de ses avantages d'économie : pas cher, 17.800 ; une conduite intérieure peu coûteuse en impôts : 5 CV. seulement, peu dépensière : à peine 7 litres aux 100 km. Mais aussi une petite voiture qui en vaut une grosse ; rapide : 90 à l'heure en prise, 60 en 2<sup>e</sup>, accélération splendide. Confortable : double suspension, 2<sup>e</sup> vitesse silencieuse, moteur isolé sur caoutchouc... Essayez-la, vous jugerez vous-même.



### Rapports médicaux sur le rhumatisme

D'après les observations effectuées dans les hôpitaux, sur 21 cas de maux de reins, 6 cas de sciatiques, 2 crises de goutte, 12 cas de douleurs musculaires, on a noté les faits suivants après un traitement au Gandol : 1<sup>o</sup> diminution puis suppression de la douleur ; 2<sup>o</sup> augmentation de la perméabilité des reins ; 3<sup>o</sup> élimination de l'acide urique ; 4<sup>o</sup> arrêt de la surproduction de l'acide urique dû aux nouveaux composés lithioniques que contient le Gandol. Le traitement au Gandol n'exerce aucune action fâcheuse sur l'estomac, il vaut 12 fr. 75 pour dix jours. Ttes Phies et Phie Orliax à Cahors.

#### Source Teissières

eau de table supérieure garantie naturelle BOISSON HYGIÉNIQUE ET MÉDICINALE 4, avenue Gambetta, AURILLAC M. ROUX, rue de la Banque, à CAHORS, Dépositaire

#### A CÉDER

Fonds de Charcuterie

S'adresser : rue Nationale, n° 27



#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur MARADENE Gaston, Mercerie, Bonneterie, demeurant à Catus

#### Convocation des créanciers pour reddition de comptes

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre :

Le seize mai prochain, jour de mardi, à treize heures et demie, En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors sise au Palais de Justice.

Pour recevoir les comptes de gestion du liquidateur définitif, les vérifier, les débattre, les clore, les arrêter, et lui donner décharge de ses fonctions. La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEXROL.

Rue Maréchal-Foch  
CAHORS  
FERMETURE IRREVOCABLE LE JEUDI 11 MAI  
Pour les DERNIERS JOURS  
de la  
LIQUIDATION  
NOUVEAUX RABAIS  
Venez nous voir et vous ferez des affaires en  
LAYETTES, BON

MESDAMES..... LISEZ  
**PATRON JOURNAL**  
 Revue Mensuelle des PATRONS FAVORIS  
 EN VENTE PARTOUT : le N° 1 Fr.  
 vous PARTICIPEREZ AU  
**GRAND CONCOURS PERMANENT**  
 DOTÉ chaque année de 24.000 FRS DE PRIX  
 ORGANISÉ PAR  
**LES PATRONS FAVORIS**

**GRANDE MAISON DE**  
**TEINTURE NETTOYAGE**  
 de tous vêtements,  
 tissus, chapeaux, etc...  
 Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.  
 Teintures de fourrures.  
 Nettoyage d'ameublements, etc...  
 ENVOI TOUS LES SAMEDIS  
 Travail soigné  
 Dépôt pour Cahors :  
**Madame Louis BONNET**  
 2, rue des Capucins

**DÉMÉNAGEMENT AUTO**  
 vers PARIS  
 Prix spécial si vous  
 me laissez choix date sur 15 jours  
 Ec. **CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).**

Les VINS livrés  
 par **Georges SOULA à MARBONNE**  
 donnent toujours satisfaction  
 Représent. Demand. Tarif Grat.

Etablis<sup>se</sup> **VERSEPUY, LE PUY**  
 demandent représentants toutes régions  
 pour placement semences, plants et bulbes.

**Bibliographie**  
 COMMENT MAIGRIR

Sous ce titre, le Docteur Y. Latour, en un style net et précis, expose, avec une clarté remarquable, les divers traitements préconisés jusqu'ici pour combattre l'embouppant.  
 Il relève les qualités et les défauts inhérents à chaque méthode. Il donne ensuite les conseils les plus pratiques pour obtenir sans danger l'amaigrissement désiré. C'est ce livre indispensable à toutes personnes qui veut conserver ou retrouver « la ligne ».  
 Vous vous sentez encore alerte, mais vous reconnaissez peut-être, sans trop vous en rendre compte, avoir perdu un peu de votre jeunesse, de votre acuité d'esprit, de votre énergie utile ? Ne vous laissez pas vieillir prématurément.  
 Documentez-vous utilement en lisant cet ouvrage dont l'élaboration a été guidée par les plus récents travaux de la science moderne, confrontés avec l'expérience et les années d'observation de l'auteur.  
 En vente chez tous les libraires : 7 frs 50  
 A défaut : Librairie Médicale Française, 47, boulevard de Sébastopol, Paris (8 frs francs-poste).  
 Joindre 8 frs en mandat ou timbres-poste.

**LES ANNALES**  
 En hommage à la Comtesse de Noailles qui fut leur collaboratrice, les *Annales* publient, avec un étonnant article d'Yvonne Sarcely, un bouquet d'opinions des plus grands écrivains sur l'illustre potesse enlevée aux lettres françaises. Un excellent papier de Martin-Chauffier sur la possibilité d'une restauration en Autriche ; un article de Mussolini, qui sera vivement commenté ; *Eloge de la Dictature*, constituent, avec les rubriques habituelles de Pierre Bost, d'André Lang, le romain de Vicki Baum et celui de Pierre Benoit, ce brillant numéro des *Annales* du 5 mai. En vente partout : 2 fr.

Feuilleton du « Journal du Lot » 53  
**LA LADY AUX PÈRLES**  
 par F. DE BAILLEHACHE

XXXIX  
 Que faire ? Que devenir ? Qui consulter.  
 Elle songeait à *La Nuit de décembre*, d'Alfred de Musset :  
*O solitude, ô pauvreté !*  
 Elle pensa à demander conseil à Gaston Baliveau, lui, au moins, était un ami. Elle irait dès le lendemain. Ne lui avait-il pas dit :  
 « Ma petite Carill, vous allez venir au studio pour un raccord possible dans votre chanson avec le service de dubbing. Je tiens à ce que ce soit très bien. »  
 Voilà qui était un bon prétexte pour aller au studio. Le matin ? Non, elle risquait que ce soit trop tôt. L'après-midi elle demanderait quand elle devrait venir pour écouter le dubbing.  
 Elle dormit longtemps, épuisée par le voyage et les larmes. Comme il faisait froid ! Mais descendre à la cave ? Monter des boulets ? Allumer le poêle ?

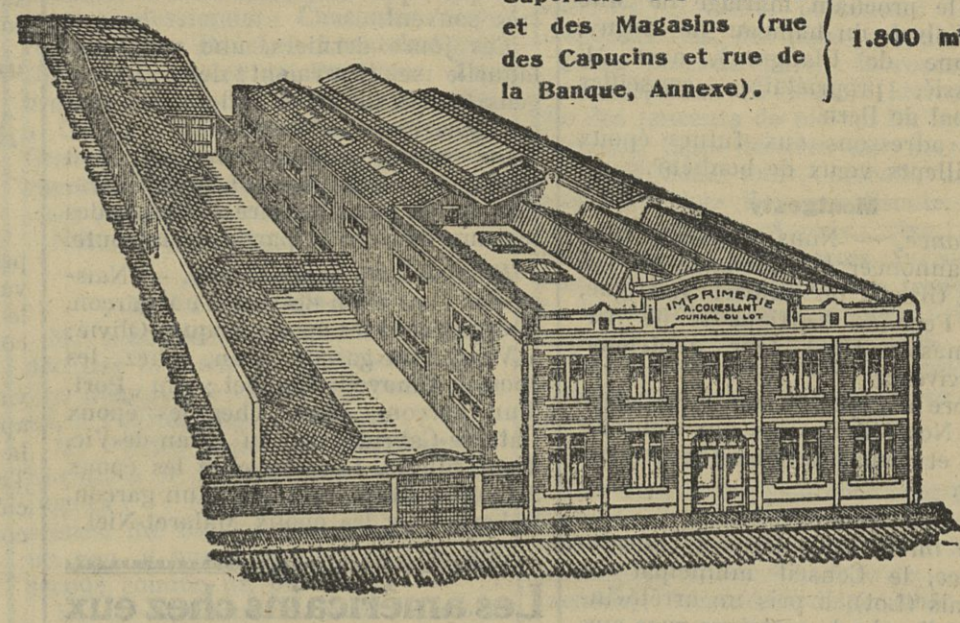
Un livre d'érudition et de poésie.  
 Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :  
**Le Lot à petites journées**  
 par Eugène GRANGIÉ  
 préface de Léon Lafage,  
 illustrations de Mlle Alice Millochau  
 (Nouvelle édition)  
 Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
 Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

« AVENTURES »  
**LE PIGEON NOIR**  
 Roman par Anne AUSTIN  
 Traduit de l'anglais par P. BELPERON

Avec toute la maîtrise et le talent dont elle avait déjà fait preuve dans *Un crime parfumé*, Anne Austin conduit, à travers les méandres d'un crime mystérieux et raffiné, l'imagination enlêvrée de ses lecteurs.  
 Dans un grand immeuble d'affaires, le Starbridge building, Henry Borden, agent d'affaires assez louche, est trouvé à l'ouverture des bureaux, un lundi matin, tué d'une balle au cœur et baignant dans son sang ; Borden, le « bel Harry », est connu dans la maison pour ses succès féminins qui sont légion. Sa secrétaire, Ruth Lester, blonde et jolie fille de vingt ans, a dû adopter, avant d'entrer chez lui, la mise austère, la coiffure et les lunettes sombres de l'Armée du Salut. Elle se méfie de Borden, mais jusqu'au matin de sa mort, n'a pas eu à s'en plaindre. Ce samedi-là cependant, fiancée depuis la veille à John Hayward, l'agent d'assurance du building, et lassée de cette perpétuelle comédie, elle abandonne son déguisement, ses lunettes et laisse libre cours à sa radieuse jeunesse. Le bel Harry n'a su rester insensible au charme de ce visage de vingt ans et Hayward, l'a su !  
 La découverte du corps, l'attitude étrange d'Hayward, revenu au building ce samedi après-midi sans raison apparente, son amour pour Ruth et sa jalousie, tout tend à en faire la victime désignée à la police. Et si l'enquête est, néanmoins, sa culpabilité ne fait aucun doute pour l'inspecteur Mc Mann : son arrestation est imminente, toutes les pistes susceptibles de le décharger ont dû, l'une après l'autre, être abandonnées.  
 Le mystère reste entier pour Ruth, son revolver et celui de John ont bien disparu, c'est bien du bureau de John et à travers la cour que le coup de feu a été tiré, et pourtant ce ne peut être son fiancé ! Patiemment, jour après jour, elle poursuit dans l'ombre son enquête, tente de reconstituer la vie mystérieuse et ignorée de Borden, guidée par le seul souvenir d'une voix et c'est un soir la révélation brutale du véritable drame et de son auteur. Impossible de rien imaginer de plus savamment construit que ce drame où pas un détail n'est inutile et qui vous tient en haleine, page par page, jusqu'à un dénouement aussi logique qu'imprévu.  
 Par suite de la vie peu recommandable du héros ce roman ne peut être mis entre toutes les mains, mais on n'y trouve ni une description ni un mot choquants.  
 Un volume in-16, relié, sous chemise illustré. Prix : 6 fr. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
 SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
 (Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
 1, RUE DES CAPUCINS, 1  
 Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>  
 INSTALLATION MODERNE  
 NEUF LINOTYPES  
 22 PRESSES  
 LIVRAISON RAPIDE  
 PRIX MODÉRÉS



**LA PHOSPHIODE GARNAL**  
 remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées  
**POUR LA GUÉRISON DES :**  
 Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents  
**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.  
**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.  
**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.  
**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.  
 PRIX DU FLACON : 15 francs  
**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**  
 Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :  
 « Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.  
 Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.  
 Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.  
 Le PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »  
**LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS**

le ? Quelle fatigue ! L'unique radiateur chauffait un peu le salon. Si elle restait à Paris, elle y dresserait son lit.  
 Elle sortit vers midi, déjeuna frugalement dans une crêmerie chaude et partit pour le studio.  
 Il était trop tôt pour y trouver Baliveau, mais le froid était rigoureux ; le manteau de la jeune fille, assez chaud pour une personne bien portante, lui paraissait maintenant trop léger. Elle attendrait dans le petit bureau des metteurs en scène et se réchaufferait.  
 Lentement, péniblement, elle monta les cinq étages du raide escalier de fer envahi par le courant d'air, à la façon d'une cheminée.  
 En haut, elle ne vit personne. La porte du bureau des metteurs en scène était ouverte ; quelqu'un parlait. Elle reconnut la voix de Mercandier, celui qui remplaçait Baliveau pendant ses absences.  
 Ah ! oui... dans *Feux-Follets* ! Vous voulez parler de la paysanne qui revient, debout dans la barque des fanneuses ? Jolie voix, oui. Bien sûr que nous avons son nom ! Sauf les figurants à la journée, comme je vous l'ai dit, nous avons les noms de tous nos artistes.  
 Mercandier parlait d'elle !!!

Elle approcha, intriguée. Était-ce pour un nouvel engagement ? Elle n'osait pas se montrer, entrer dans le bureau.  
 L'aide metteur en scène continuait :  
 — C'est, en dehors de nos vedettes, une de nos meilleures chanteuses. Renée Carill, une jeune fille sage. Elle est justement revenue hier de Vienne, elle tournait avec Baliveau les intérieurs de *La Demoiselle de magasin*. Vous voulez la voir ? C'est pour du théâtre ? Jamais nous ne communiquons les adresses de nos artistes ; celles qui le veulent se font mettre dans l'Annuaire... Mais si vous avez quelque chose à lui dire, elle viendra certainement ces jours-ci. Il y a un raccord à faire pour la version allemande, alors...  
 Avec qui Mercandier pouvait-il parler ? En tout cas elle était certaine maintenant de ne pas être indiscret en entrant dans le bureau.  
 Elle entra :  
 — Bonjour, Mercandier ! Je viens voir Baliveau pour le raccord ; oui, je sais que j'arrive trop tôt, je m'en suis aperçue dans la rue, mais par ce froid je suis entrée tout de même !  
 Elle parlait en souriant, ne regardant que le metteur en scène, faisant mine de n'avoir rien entendu et de ne pas savoir qu'il y avait une seconde

personne dans le petit bureau.  
 — Tiens ! commença Mercandier. Justement, voilà un type qui voulait vous engager parce que...  
 Une voix enrouée murmura :  
 — Reine... Reine !  
 Elle tressaillit toute, transportée d'un coup d'aile de sa mémoire dans le parc de Mingdon.  
 — Bruno !  
 C'était lui. Il vint vers elle, les mains tendues et Mercandier avançant vivement une chaise car elle chancelait.  
 — Je ne crois pas que c'était pour du théâtre, fit sérieusement Mercandier.  
 — Comme vous avez maigri ! dit Bruno. Elle balbutiait :  
 — Comment avez-vous su ? Qui vous a dit ? C'est mal ! J'ai juré de garder le secret...  
 — J'ai tout deviné, dit-il. Comment aurais-je pu ne pas m'apercevoir que lady Palmington, ce n'était plus vous ! Elle était radieuse, surmontant sa défaillance passagère, les yeux énamourés fixés sur ceux d'Héraucourt :  
 — C'est un secret, dit-elle. J'ai juré de le garder. C'est parce que lord Backville avait écrit à Leslie qu'il le déshériterait si sa femme ne venait pas s'occuper des enfants ! Si on apprend la vérité, cela coûtera toute la

fortune à Leslie ! Ne dites à personne que vous savez...  
 Bruno eut un geste d'humeur :  
 — Comment ! Ils ne vous ont même pas écrit ?  
 — La dernière lettre de Régine est de décembre ; elle m'annonçait l'arrivée de lord Alméric Fettingham et m'adjurait de me cacher, de faire croire que j'étais en voyage de crainte qu'Alméric ne me reconnaisse ! J'ai obéi !  
 — Pauvre amie ! dit Bruno tendrement. Je commence à comprendre bien des choses ! Mais les Palmington auraient pu vous prévenir que l'excellent lord Backville est mort le lendemain de Noël... Il a encore eu une attaque.  
 Elle ouvrait de grands yeux :  
 — Lord Backville est mort ! Pauvre cher homme, il a été si bon pour moi ! Mais alors, Bruno, je n'ai plus besoin de me cacher, Leslie a hérité !  
 — Oui, grâce à vous, ma chérie... Mercandier demanda, imperturbable :  
 — Voulez-vous que je m'en aille ? Elle s'inquiéta. Le jeune homme sourit :  
 — Monsieur, Mlle Dardignac était ma fiancée, j'ignorais seulement son nom de Renée Carill ; c'est pourquoi je suis venu vous le demander.

Le metteur en scène félicita cordialement.  
 — Nous reviendrons à la fin de la journée, dit Héraucourt. Pour le moment, j'ai ma voiture en bas, je veux vous présenter à mes parents. Enfin ! Venez vite !  
 Ils redescendirent ensemble le roi-de-escalier aux courants d'air.  
 FIN

**Pharmacie Paul GARNAL**  
 97, Boulevard Gambetta, CAHORS  
 Organisation moderne  
 Eau de Cologne 60°  
 Prix du litre verre compris 30 fr.  
 Prix du 1/2 litre — 16 fr.  
 Prix du 1/4 litre — 8 fr.  
 Eau de Cologne 90°  
 Prix du litre verre compris 38 fr.  
 Prix du 1/2 litre — 20 fr.  
 Prix du 1/4 litre — 11 fr.  
 Toutes ces Eaux de Cologne aux Extraits concentrés de fleurs constituent de véritables parfums